



L'HORLOGE ET LA CIGOGNE

LETTRE D'INFORMATION DE LA DÉLÉGATION ALSACE / FRANCHE-COMTÉ
n°7 - NOVEMBRE 2014

ÉDITO

BASE DE TOUS NOS PLAIDOYERS, TRAVAIL DE FOURMIS DE TOUS LES BÉNÉVOLES : L'OBSERVATOIRE DE L'ACCÈS AUX SOINS



Chaque année, le 17 octobre lors de « la journée du refus de la misère » MdM publie les résultats de l'observatoire d'accès aux soins. Ce volume de 178 pages présente l'ensemble de nos observations faites sur le terrain. Les spécialistes de santé publique de l'Observatoire régional de la santé de Midi Pyrénées analysent la somme de ces observations et les comparent aux années précédentes. MdM est l'une des rares organisations capable de donner des chiffres quant à la santé des populations en grande précarité. Pour ma part, j'ai remis en main propre ce document au Directeur de l'ARS, aux présidents de la conférence régionale de la santé, de Caritas... et j'ai constaté que ce document était toujours bien accueilli et même attendu car ils ont besoin de ces analyses pour prendre certaines décisions.

Nous assurons une diffusion plus large grâce à un « dossier presse » distribué aux journalistes de la région. La conférence de presse du siège autour du 17 octobre fait que des journalistes locaux viennent se documenter chez nous pour obtenir des données locales. Ce document est la base de tous nos plaidoyers, la qualité de la collecte des observations est capitale pour assurer la validité des analyses qui en résultent. Il faut remercier tous les bénévoles que ce soit les médecins, les infirmières, les pharmaciens, les dentistes, les accueillants etc... qui remplissent avec conscience les multiples « documents administratifs » qui seront transmis au siège grâce aux équipes de la saisie. Ce travail de fourmis de tous les bénévoles est à la base des arguments que développent nos plaidoyers, en un mot de notre crédibilité lorsque nous prenons la parole.

ANDRÉ CLAVERT
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

LA MISSION « ADOPTION INTERNATIONALE »

La famille Roche vient d'adopter Lily. Les heureux parents ont adressé deux messages à Claude Helms et à l'équipe « adoption », l'un depuis la Chine et l'autre, à leur retour.

Nihao, le 22 octobre 2014

Ce message pour vous informer que nous avons récupéré hier le visa de Lily à Chengdu. A part un petit rhume sans fièvre, tout va bien...

Lily déborde de joie et d'énergie.

Encore 3 jours à profiter à 3 du pays qui l'a vue naître.

Bien à vous.



Strasbourg, le 7 novembre 2014

Difficile de décrire en quelques lignes l'aventure et le bonheur que nous vivons depuis bientôt 4 semaines. La rencontre avec Lily, à Kunming le 13 octobre 2014, a été un moment magique, un peu irréel. Lily est restée un peu en retrait pendant 2 jours puis, petit à petit, s'est habituée à nous et a fait preuve d'une incroyable ouverture à notre égard. C'est une petite fille charmante, à la fois facile et dotée d'une grande volonté... Sans doute ce qui lui a permis de traverser ses épreuves.

Le séjour en Chine s'est bien passé, nous avons eu la chance d'avoir un guide très prévenant, Monsieur Li, qui nous a bien aidés pour les démarches chinoises. Au final, la semaine prévue à Kunming (ville et région très sympathique), bien remplie, a suffi pour les démarches d'adoption et le passeport chinois de Lily. Le passage sur Chengdu, impressionnante mégapole, a été un peu plus rude pour nous mais le visa français a été obtenu rapidement. Globalement, la Chine que nous avons vue n'a plus rien à voir avec celle que nous avons connue à Pékin en 1994.

Le retour a été un peu délicat, surtout pour Lily qui doit faire face à de nombreux changements (maison un peu grande pour elle, climat bien froid, gens plus distants dans la rue...) mais depuis le week-end dernier tout semble aller beaucoup mieux pour elle. Quant à nous, on apprend également petit à petit entre organisation et nuits courtes et essayons d'être le plus à l'écoute possible des besoins de Lily...

Nous sommes heureux et confiants en l'avenir.

LE DÉPISTAGE DU VIH À LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS



La Délégation Alsace Franche-Comté de Médecins du Monde a été présente au salon des associations qui s'est déroulé au Parc de la Citadelle les 27 et 28 septembre. Les bénévoles ont assuré une présence continue sur notre stand afin de faire connaître MdM, recruter de nouveaux bénévoles... et nouveauté cette année, en plus du stand, nous avons organisé samedi de 13h à 19h une action de prévention et de dépistage du VIH. Chantal Bischoff à l'initiative de cette action nous explique son déroulement.

L'objectif de la rentrée des associations était de donner de la visibilité aux associations, nous avons choisi cette année de faire une animation en plus du stand traditionnel.

La prise en charge de la santé primaire étant un des objectifs du CASO nous en avons retenu un thème : la sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles (IST) et leur dépistage.

Pour cela, une équipe était mobilisée durant la journée de samedi afin de sensibiliser le public à cette problématique et de lui proposer un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) lors d'un entretien de prévention.

Le camping-car a servi d'espace de confidentialité où 13 personnes se sont fait dépister. Nous avons également orienté ces personnes vers le centre de dépistage du Conseil général afin qu'elles puissent compléter leur démarche de dépistage des autres IST. De nombreux documents d'explications ont été distribués ainsi que des préservatifs féminins et masculins. De nombreux contacts ont également été pris avec peut-être de futurs bénévoles.

Merci à tous les bénévoles mobilisés pour cette action.

CHANTAL BISCHOFF
RM DU CASO DE STRASBOURG

VISITE AU CCAS DE BESANÇON

Le 26 septembre, il est 13h50. Nous sommes en avance de 10 minutes sur notre RDV avec le directeur adjoint du CCAS de Besançon. Peut-être intimidé par notre nombre - la délégation de MdM est forte de 7 personnes - l'agent d'accueil décide de nous accompagner à l'ascenseur. Nous y montons donc à 8, après avoir vérifié que nous respectons la charge maximale autorisée, et être rassurés par l'agent qui nous accompagne. Mais au lieu de monter, notre ascenseur semble descendre ! Peut-être avait été-il appelé au sous-sol avant que nous montions ?

Trop tard, nous sommes bloqués entre le rez-de-chaussée et le sous-sol !

Pas de panique, appuyons sur le bouton d'appel d'urgence. Pas de réponse ! Appelons le numéro d'urgence indiqué sur la notice.

Une opératrice nous répond. Renseignement pris sur la nature du dysfonctionnement, elle nous informe qu'elle va contacter le technicien du CCAS pour nous secourir rapidement. Sur ce, notre agent d'accueil ré-

plique que le dit technicien est en congé. Notre opératrice tente de nous rassurer. « Ne vous inquiétez pas. Nous allons envoyer quelqu'un pour vous délivrer ».

Il semble que nous allons être en retard pour notre rendez-vous. Appelons pour prévenir. Personne ne répond ! Logique, l'agent d'accueil, censé répondre aux appels, est bloqué avec nous.

Une dizaine de minutes passent. Nous entendons enfin des voix. « Vous êtes le technicien ? »

« Non, je suis le directeur adjoint du CCAS. Le technicien est en route ».

Le technicien arrive en effet quelques minutes plus tard. Un véritable comité d'accueil nous attend. Au moins cette mésaventure nous aura permis de faire la connaissance de nombreux employés du CCAS. Espérons que cela contribuera à faciliter le dialogue entre nos deux structures.

YONATAN SHIMELLS
COORDINATEUR RÉGIONAL

MARTINE SCHMELCK ET L'EUROPE



« Tic tac/clac clac » : **A Strasbourg, le Conseil de l'Europe, le Parlement Européen, je m'y perds un peu, explique-nous la différence en quelques mots.**

Je vais essayer ! Le Conseil de l'Europe, dont le siège est à Strasbourg, est une grande organisation intergouvernementale qui regroupe les 47 pays de la grande Europe. Les députés qui siègent à l'Assemblée parlementaire du Conseil sont désignés par leurs propres gouvernements. Ils débattent essentiellement de sujets de société, leur objectif principal étant la défense des Droits de l'Homme et de la Démocratie au sein de leur pays. Leurs recommandations ne sont pas contraignantes mais néanmoins de poids. C'est une « belle maison » !

Le Parlement Européen qui siège conjointement à Bruxelles et à Strasbourg, est un organe de l'Union européenne (au même titre que la Commission européenne et le Conseil européen). Il regroupe les députés de 28 pays ; ceux-ci sont élus au suffrage universel lors des élections européennes. Le Parlement exerce trois pouvoirs fondamentaux : législatif, budgétaire et le contrôle politique des autres institutions européennes. Le cœur de l'Union européenne bat à Bruxelles. La nature et la fonction de ces deux organisations sont donc réellement très différentes !

« Tic tac/clac clac » : **Qu'est-ce que MdM peut trouver dans ces énormes maisons de verre, peu transparentes néanmoins. Quelle est la mission de MdM dans ces instances ?**

MdM y trouve des interlocuteurs politiques auxquels notre ONG peut transmettre des données de terrain (dont ils ont grand besoin !) et témoigner par exemple des inégalités grandissantes d'accès aux soins et aux droits, des discriminations dont souffrent certaines minorités, ou de la violence faite aux migrants ; il n'est ainsi pas rare que MdM contribue directement

à la rédaction d'un rapport en apportant son expertise à tel ou tel parlementaire : une façon efficace de plaider la cause des personnes les plus vulnérables, de faire passer nos messages « en direct » et d'être ainsi, parfois, à l'origine de recommandations qui peuvent améliorer la situation des personnes les plus précaires.

« Tic tac/clac clac » : **L'entrée par la grande porte date d'il y a deux ans, au Conseil de l'Europe, le 17 octobre 2012, journée emblématique pour les ONG engagées sur le front de la précarité, journée de lutte contre la grande pauvreté. Raconte-nous cette journée.**

Volontiers, mais sans oublier que l'action de MdM en Europe a commencé bien en amont du 17 octobre 2012 au Conseil à Strasbourg ! (nous sommes tout de même implantés dans 11 pays européens...). Ceci dit, oui, c'est vrai, le 17 octobre 2012 fut une belle entrée et une belle journée ! Et merci encore à tous ceux et celles qui m'ont si efficacement aidée à la préparer. C'est bien le signe d'une délégation ouverte à l'esprit européen ! MdM a donc organisé deux grandes tables rondes autour de thèmes touchant à la santé. Nous avons convié des experts, des fonctionnaires du Conseil de l'Europe, des parlementaires, et surtout des « témoins », personnes directement touchées par la précarité, voire la très grande précarité. Elles ont pu témoigner en direct de leur parcours, de leurs difficultés, et elles ont pu le faire d'égal à égal, en tant que citoyens à part entière. Ce jour là, elles ont eu une voix, véritablement.

« Tic tac/clac clac » : **Avec qui es-tu en contact au sein même du Conseil de l'Europe, avec les parlementaires ? Avec les permanents du COE ? Ces contacts portent sur quels sujets ?**

Oui, j'ai deux groupes d'interlocuteurs. D'une part les

permanents du CoE, donc les fonctionnaires et en particulier les secrétariats de trois commissions qui sont en lien avec nos plaidoyers : Affaires sociales et santé, Migrations et personnes déplacées, Égalité-Non discrimination (les secrétariats jouent un rôle très important, ce sont eux qui sont garants de la continuité du travail, puisque les parlementaires, eux, ne sont que de passage). Mon rôle est de veiller aux sujets abordés dans les Commissions et de rester en lien proche avec les fonctionnaires. Si les thèmes nous concernent, un partenariat fructueux peut se mettre en place.

D'autre part, les parlementaires que les problèmes de santé intéressent ou qui sont prêts à s'y intéresser. L'idée étant de leur proposer notre expertise dans des domaines bien particuliers (quelques exemples parmi d'autres : migrants et VIH, égalité d'accès aux soins, accès aux droits sociaux et médicaux des enfants, la violence à l'égard des migrants). Notre contribution fera alors partie intégrante du rapport qu'ils présenteront un jour en session plénière pour le soumettre au vote de tous les députés.

« Tic tac/clac clac » : Explique-nous ce qu'est la Conférence des Organisations internationales non gouvernementales. Dis-nous avec quelles associations tu as des liens, sur quels sujets et sur quelles opérations communes !

La Conférence des ONG du Conseil de l'Europe regroupe de nombreuses associations qui représentent la société civile au sein du Conseil et qui en sont véritablement la porte-parole. Tous les grands sujets de société y sont débattus, des propositions sont élaborées, d'abord en petits groupes de travail puis en grand groupe. Elle témoigne des difficultés et des nouveaux défis auxquels est confrontée la société civile. Je suis en lien de travail particulièrement proche avec de grandes ONG comme ATD Quart Monde ou Caritas international, par exemple. Nous travaillons ensemble au sein de la Commission des Droits de l'Homme de la Conférence. Nos sujets communs tournent autour de la précarité et des effets dévastateurs qu'elle peut avoir sur la vie quotidienne des personnes touchées (nous abordons la santé au sens global du terme, c'est-à-dire aussi, les problèmes de logement, d'alimentation et d'éducation).

« Tic tac/clac clac » : Tu es intervenue au nom de MDM, lors de la dernière Conférence, au mois de juin 2014, sur un sujet brûlant, merci de nous le résumer en quelques mots !

Je suis intervenue sur les effets dramatiques de la crise qui sévit en Grèce depuis des années et qui entraîne des conséquences majeures, entre autres sur la santé des femmes enceintes et des enfants. La crise a entraîné la fermeture de nombreux centres de santé, une diminution massive des prestations de santé, et souvent, par ricochet, la perte de toute couverture sociale et médicale. MDM pallie donc les manques majeurs (par exemple, accompagnement avant, pendant et après la grossesse, vaccination des enfants, distribution de médicament) pour essayer de compenser les effets de la crise. La situation est telle

qu'il est arrivé que l'un ou l'autre hôpital public refuse de donner à une maman le certificat de naissance de son bébé tant qu'elle n'avait pas réglé le montant des frais de l'accouchement ou pire : le refus de donner l'enfant à la maman tant qu'elle n'avait pas payé. MDM est donc bien présent ici et là-bas, présent au plan local mais aussi au cœur de l'Europe, pour témoigner toujours et encore de dysfonctionnements majeurs.

« Tic tac/clac clac » : Tu travailles avec une équipe à Strasbourg, tu es en lien avec le siège de MDM à Paris, tu as un collègue qui intervient à Bruxelles. Comment tout cela inter agit-il ?

Je vais essayer d'être simple ! A Strasbourg, je suis accueillante au CASO, une fois par semaine. Je suis sortie en maraude durant plusieurs années (mais là j'ai passé la main aux plus jeunes !). Je fais aussi partie du Collège. Je veux garder cette proximité de terrain. Je suis en lien avec le siège à Paris dans le cadre de mes fonctions au Conseil de l'Europe. Je suis en effet rattachée à la DRI (Direction du réseau international). Je travaille en étroite collaboration avec un collègue belge basé à Bruxelles : lui est coordinateur du plaidoyer MDM au niveau européen. Et dans mes fonctions de représentante de MDM international au Conseil de l'Europe, je fais le lien entre ceux qui y travaillent et les intervenants salariés ou bénévoles de MDM. J'aime ces différents niveaux : local, national, européen, le terrain et le plaidoyer. Je trouve qu'ils s'enrichissent mutuellement.

« Tic tac/clac clac » : Tu es une fourmi dans l'immense fourmilière de MDM, dans la non moins immense fourmilière du Conseil de l'Europe, nous sommes tous convaincus de ton efficacité... et toi, avec un devoir d'immodestie, quel bilan fais-tu ?

Oui, je ne suis vraiment qu'une toute petite fourmi au sein d'une grande fourmilière... mais avez-vous lu la légende du petit colibri, un conte amérindien repris par Pierre Rahbi ? Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient impuissants le désastre. Mais le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ! Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?! » Le colibri répondit alors : « Je sais, mais je fais ma part ».

Alors voilà, je fais ma part même si je sais qu'elle est extrêmement modeste, mais je pense qu'elle est utile et nécessaire, en toute... immodestie ! Vous savez, c'est comme un sourire échangé avec un sans-abri lors d'une maraude, qu'est-ce au vu de la misère du monde ? A la fois rien et tout.

Je fais donc un bilan positif ! Si MDM n'était pas représentée au Conseil, peut-être qu'il lui manquerait une toute petite goutte d'eau ? Vous m'avez autorisée à être immodeste, alors !

MARTINE SCHMELCK

DÉJÀ 20 ANS...

EXTRAITS DE L'ACTE DE NAISSANCE DE LA MISSION FRANCE À STRASBOURG

C'était en 1994. La guerre en ex Yougoslavie faisait rage et l'Afrique connaissait l'une des pires tragédies de son histoire avec le génocide du Rwanda. Michel KOPP était aux commandes de la Délégation Régionale d'Alsace et Brigitte FANTEGUZZI en assumait le secrétariat.

Mais c'est dès l'année 1993 que l'idée de créer à Strasbourg une Mission France a pris corps au sein de la Délégation Régionale. Pourquoi vouloir créer une Mission France à Strasbourg ? L'Alsace est perçue comme une région riche, où le taux de chômage était si faible – de 5 points inférieur à la moyenne nationale – et où s'appliquait un régime local d'assistance bien en avance sur le RMI devenu aujourd'hui le RSA. Un besoin est bien identifié, d'où ce courrier daté du 15 décembre 1993, adressé au Président du Conseil Général du Bas Rhin, Monsieur Daniel Hoefel, affichant les objectifs de la démarche à savoir offrir une possibilité de soins à des personnes exclues du système sanitaire classique et réaliser un accompagnement pour permettre à ces personnes de retrouver une couverture sociale.

La Délégation Régionale avait déjà une expertise reconnue dans le domaine de la santé avec son programme d'échange de seringues (bus Sida –Toxico installé près de la gare de Strasbourg) et son projet de centre méthadone que pilotait Danièle LEDIT.



Le premier semestre de l'année 1994 allait être déterminant pour la création et la mise en place de la structure. Une dynamique extraordinaire se met en place avec une équipe de bénévoles, pleine d'enthousiasme, de créativité et de générosité dans l'effort et la disponibilité : Béatrice, Denise, Gisèle, Catherine, Christine, Bernard et tous les autres en sont la mémoire vivante. Une pensée émue et reconnaissante à ceux qui nous ont quitté. Dès le départ la Délégation Régionale avait le souci

de réaliser son projet en obtenant l'appui des Autorités de l'Etat, du Département et de la Ville de Strasbourg. Au cours d'une première réunion de concertation le 17 février avec le Dr CAHEN, responsable du Service Santé de la ville de Strasbourg, le Dr GERHARD, médecin inspecteur départemental de la santé de la DDASS, Madame FERRETTI, directrice adjointe des Services sociaux du Conseil Général, un accord de principe a été donné pour soutenir le projet de Médecins du Monde qui proposait de médicaliser un lieu d'accueil pour les personnes démunies. Une première en Alsace.

D'emblée, une préoccupation affichée : la recherche de synergies avec la Mission Sida Toxico. Ce souci était partagé par le siège parisien de Médecins du Monde, avec l'objectif d'optimiser les ressources. Dès lors le groupe projet allait se réunir à de nombreuses reprises en s'appuyant naturellement sur l'expérience des autres Missions France, au nombre de 28 à l'époque, et sur l'excellent rapport que venait de faire Jean Gouriou sur le fonctionnement des Missions France. Deux points particuliers : la définition du rôle du permanent au sein de l'équipe de bénévoles à constituer et la recherche de locaux.

Concernant le profil du permanent le choix s'est porté sur celui d'une assistante sociale pour deux raisons : la nécessité de travailler en réseau avec l'ensemble des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales et le besoin d'une compétence forte pour la guidance administrative auprès des personnes exclues du système de soins.

Le problème des locaux n'était pas une mince affaire. On le voit bien aujourd'hui avec nos amis de Besançon confrontés au problème de la réinstallation du CASO. Béatrice explorait une première piste du côté de la Meinau. Un contact avec le directeur de l'époque du Foyer Notre Dame allait nous amener vers les locaux que nous connaissons actuellement, tout en réglant le problème du Siège qui se trouvait rue Gerhardt.

Le budget définitif présenté aux instances s'élevait à 464 000 francs (70 736 euros), la DDASS nous ayant assuré d'une subvention d'un montant de 212 000 francs (32 319 euros).

Dans le fonctionnement des Missions France le rôle des bénévoles est essentiel. C'est pourquoi il a été procédé très rapidement à la recherche de bénévoles : médecins, chirurgiens dentistes, infirmières et autres volontaires pour assurer notamment l'accueil.

Cette démarche a été facilitée par l'impact d'une émission de télévision - Envoyé spécial de France 2 - sur le fonctionnement de la Mission France de la rue du Jura à Paris qui connaissait d'ailleurs une activité très forte. La question de la formation des bénévoles aux publics en situation de précarité a été traitée prioritairement avec notamment des interventions sur l'aide médicale de l'Etat et les Centres communaux d'action sociale. A la dernière réunion des bénévoles précédant l'ouverture, ils étaient 48. Certains des présents à cette réunion du 28 juin sont encore actifs aujourd'hui. La feuille d'émargement en fait foi !

Selon la procédure interne à Médecins du Monde le projet de création d'une Mission France à Strasbourg a été présenté par son premier coordonnateur Claude Haudier, successivement au groupe de coordination des Mission France avec Françoise Parrot puis au Comité des missions du 12 avril 1994, dans un contexte très particulier. La tragédie du Rwanda se nouait au fil des heures et nécessitait des responsables nationaux de Médecins du Monde et de son président Bernard Granjon des mesures extemporanées. Dans cette même séance Michel Brughière, directeur général, annonçait « l'installation » de Médecins du Monde dans Sarajevo assiégé.

Le délibéré du comité des missions du 12 avril est intervenu tard dans la nuit : le Comité qui a apprécié la solidité du projet tout en considérant qu'il était surdimensionné, donne son accord à la création de la mission strasbourgeoise en recommandant la prudence, notamment avec une ouverture seulement

cinq demi journées par semaine. Le schéma de fonctionnement prévoyait la présence simultanée d'un accueillant, d'un médecin et d'une infirmière.

Par delà les aléas des travaux d'aménagement des locaux, le recrutement de l'assistante sociale Marie France étant effectif, avec le concours médical de Jean Marie Haegy, plus rien ne s'opposait à l'ouverture de la Mission France Strasbourg à la rentrée de septembre, plus précisément le 20 septembre. Une action de communication a été conduite en direction des associations intervenant dans le monde de la précarité. Il faudra attendre quelques semaines supplémentaires pour que le cabinet dentaire devienne opérationnel. En 1995 Bernard Canguilhem prendra en main les destinées de la Mission France - baptisé aujourd'hui le CASO - avec le bonheur que l'on sait et en lui donnant toute sa dimension.

Vingt ans déjà et les besoins sont toujours aussi présents. C'est devenu une structure incontournable dans le paysage institutionnel de l'accès aux soins à Strasbourg. Que l'on aimerait que le droit commun reprenne la main dans la prise en charge de l'accès aux soins des plus démunis.

Nous nous retrouverons donc pour fêter cet événement car comme le disait Victor Hugo : « Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables ».

CLAUDE HAUDIER
RM DE LA MISSION
HAUTE VALLÉE DE LA BRUCHE

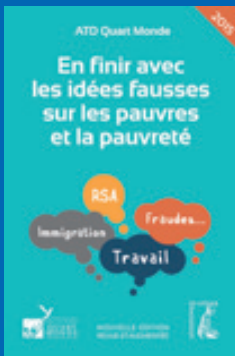
LES UNIVERSITÉS D'AUTOMNE

Les universités d'automne de MdM, consacrées à la réécriture du projet associatif ont eu lieu les 11 et 12 octobre à Nantes. Les travaux ont commencé par la lecture d'un texte synthétisant les recommandations des différents composants de MdM : délégations, missions-internationales, membres associatifs, salariés... Ce document, profondément retravaillé durant ces deux jours, continuera d'être affiné par le comité de rédaction, avant d'être soumis pour validation à l'AG. Un grand merci pour nos amis nantais qui ont organisé cet événement avec brio et qui nous ont accueillis avec grande gentillesse. La délégation de MdM Alsace Franche-Comté était représentée par Marie-Noëlle Camper, RM Caso de Besançon et Yonatan Shimells, coordinateur régional.

YONATAN SHIMELLS
COORDINATEUR RÉGIONAL



Edition 2015 (revue et augmentée) du petit livre d'ADT Quart-Monde



EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LES PAUVRES ET LA PAUVRETÉ

Editions
Quart Monde
220 pages

Le bénévole de MDM peut être surpris et désarçonné par des affirmations à l'emporte-pièce, qui disqualifient l'action humanitaire, voire qui ébranlent nos convictions de militants. Une bonne partie de ces affirmations sont des idées reçues, des idées fausses et simplistes. Prenons-nous le temps d'être des militants éclairés, de soigner pour sûr, mais aussi de témoigner avec des arguments solides.

Deux grandes parties, dans ce livre :

- Première partie : « les pauvres sont coupables », idées reçues sur les pauvres.

- Deuxième partie : « c'est bien beau, mais on ne peut pas faire autrement », idées reçues sur les solutions

Environ 70 idées reçues sur la pauvreté sont passées au crible : elles concernent les sans-abris, les immigrés, les Roms, les gens du voyage, leurs enfants. Les affirmations

simplistes portent sur le budget de ces familles (« ils ont des écrans plats et des téléphones portables » par exemple), la Sécurité sociale (« les pauvres font des enfants, pour toucher des aides »), le logement.

Deux exemples de mise en cause d'idées reçues dans cette première partie :

- Page 98 « les pauvres ne paient pas d'impôts »

FAUX. Ils participent à la moitié des recettes fiscales de l'Etat. Si elles échappent à l'impôt sur le revenu, les personnes en situation de pauvreté paient comme les autres la TVA (48,3% des recettes fiscales de l'Etat en 2010).

- Page 140 « les gens du voyage roulent en Mercedes »

PAS SI SIMPLE. La moitié seulement des gens du voyage sont itinérants. Leur caravane n'est pas un outil de loisir, mais l'habitat de la famille et un moyen de se déplacer pour travailler (vente ambulante ou sur les marchés, ferraille, récolte de fruits et légumes, distribution de prospectus)

Une trentaine d'idées reçues, dans la deuxième partie portent sur les solutions existantes et diversement appréciées. Un exemple encore !

- Page 189 « On ne pourra jamais trouver du travail pour tout le monde. »

PEUT-ETRE. Mais il est possible de faire beaucoup mieux qu'actuellement en créant des emplois répondant à des besoins non satisfaits ! La suite de la réponse s'appuie sur des études, des exemples de création d'emploi ou d'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique. L'argumentation se développe sur 4 pages et illustre par là-même le souci des auteurs de fournir des réponses approfondies et d'appeler le lecteur à la réflexion.

On pourrait encore citer d'autres sujets, tellement complexes qu'on pourrait s'étonner que la réponse tienne en 2 ou 3 pages. Par exemple, page 199 « Il vaut mieux placer les enfants pauvres ». Nous vous invitons à découvrir la finesse de l'analyse contenue dans la réponse à cette affirmation, l'humanisme exigeant qui la sous-tend, l'apport des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. On ne peut s'empêcher d'être sensible au fait que chacune de ses idées fausses peut être remise en question et réajustée... cela pourrait n'être qu'un jeu intellectuel, une conscience éclairée certes, mais n'en rester qu'à la bonne conscience. Le livre, en définitive fait apparaître que chacune des idées fausses, chaque évaluation simplificatrice est en fait une humiliation infligée aux « pauvres », une atteinte à leur dignité humaine et un mur supplémentaire dressé sur le chemin de la citoyenneté et la fraternité.

FERNAND JEHL
MEMBRE DU COLLÈGE

AGENDA

/ MARDI 18 NOVEMBRE À 14H
réunion des référents du CASO

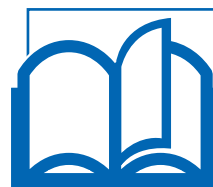
/ MARDI 18 NOVEMBRE À 17H
revue des missions CASO

/ SAMEDI 22 NOVEMBRE
formation des bénévoles à la Délégation

/ LUNDI 24 NOVEMBRE À 14H
réunion du collège

/ MARDI 9 DÉCEMBRE DE 9H À 12H
revue des missions CASO dans les locaux d'Humanis

/ JEUDI 15 JANVIER À 19H
galette et fête des 30 ans de la création de la délégation Alsace



**N'OUBLIEZ PAS NOTRE
BIBLIOTHÈQUE !**

Vous pouvez emprunter des livres, alors n'hésitez pas !